

Charte de bonne conduite

-  Les cueillette de fleurs et de plantes sont interdites.
-  Ne pas s'écarter des sentiers et respecter les propriétés privées.
-  Ne rien jeter, emporter ses déchets, respecter la nature.
-  Penser au travail des agriculteurs, respecter les cultures et les animaux.
-  Tenir les chiens en laisse.
-  Se renseigner sur les périodes de crue et de chasse auprès des communes pour sa sécurité (prudence et diplomatie).
-  En forêt, ne jamais allumer de feu.
-  Attention aux tiques ! Soyez vigilants lors de vos sorties.



112

Appel d'urgence européen



3250

Météo

EN VENTE DÈS MAINTENANT



Tous nos parcours de randonnées sont à découvrir dans nos Bureaux d'Information Touristique.



En vente à l'Office de Tourisme Nouvelle Normandie.

Tous droits réservés. Photos ©Anne Le Hénaff ©Ne pas jeter sur la voie publique.



- Traversez la voie. Longez la route et rejoignez le haut du bois en laissant le premier chemin sur la gauche et l'autre sur la droite. Prendre à gauche le chemin pour aller dans la forêt (repère grande antenne). Continuer jusqu'au village du Plessis-Hébert, le traverser, tout droit jusqu'à la mairie et l'église.
- Prendre à gauche au calvaire, passer le petit étang, toujours tout droit et au bout de la rue sur la droite. Continuer la rue qui rejoint le chemin jusqu'à la route. Aller tout droit et reprendre le chemin sur la droite en direction de la voie de chemin de fer. Passer en dessous, prendre à droite. Monter le chemin qui continue sur la droite jusqu'à la route.
- Prendre à droite, le chemin descendant dans le bois. Au croisement des chemins, prendre celui montant et continuer le jusqu'au village. En haut, prendre à gauche le chemin et continuer jusqu'à l'église au point de départ.

9

5

7



Entre buis et forêts

N°20

Sentier de randonnée



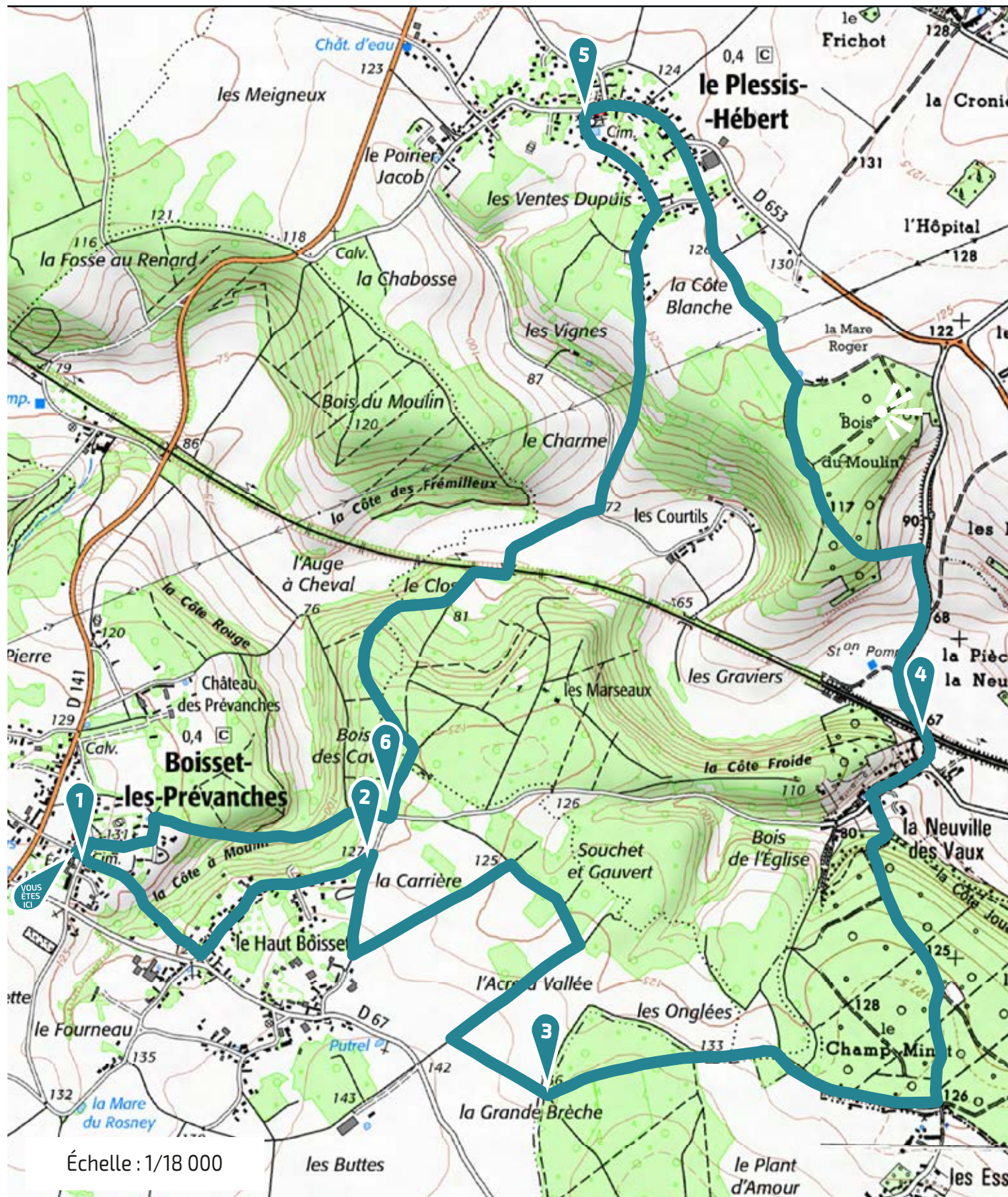
12,5 km

au départ du parking de la mairie de Boisset-les-Prévanches
Coordonnées GPS : 48°58'04.2"N 1°19'44.2"E

- En partant du parking de la mairie, passer devant l'église et prendre le chemin en face qui descend. Monter tout droit et au bout de la rue, prendre à gauche jusqu'au panneau de sortie du village. Prendre le chemin à droite et continuer jusqu'à la première intersection.
- Prendre à gauche et aller tout droit en longeant les champs. Intersection sur la droite et continuer le chemin jusqu'à la prochaine intersection sur la gauche avant la route.
- Prendre à gauche en direction du bois.
Prendre le deuxième chemin sur la gauche. Passer les champs. A l'intersection dans le bois, continuer sur la droite en longeant la forêt. Au carrefour des chemins et de la route, prendre à gauche passer la barrière et continuer tout droit jusqu'au village La-Neuville-des-Vaux. Dans le village, prendre à droite jusqu'à la voie de chemin de fer.

Infos parcours





Difficulté



Balissage



12,5 km



de 62m à 134m



3h
1h30 (Trail)
1h (VTT)



219 D+

Comment suivre le balissage ?

Continuité du circuit

Changement de direction

Mauvaise direction

L'usage de ce circuit se fait sous la seule responsabilité des randonneurs.



À découvrir à proximité

Manoir des Prévanches

Chèvrerie du Plessis-Hébert

L'obélisque d'Epieds